

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 janvier 2026

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Rejeté

N° CF2016

**AMENDEMENT**

présenté par

M. Wauquiez, M. Ray, M. Berger, Mme Dalloz, M. Le Fur, Mme Louwagie, M. Jean-Pierre Vigier, M. Barnier, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, Mme Blin, Mme Sylvie Bonnet, Mme Bonnivard, M. Bony, M. Boucard, M. Breton, M. Brigand, M. Fabrice Brun, M. Ceccoli, M. Cordier, Mme Corneloup, M. Descoeur, M. Di Filippo, Mme Duby-Muller, M. Duparay, Mme Fruchon, M. Gosselin, Mme Gruet, M. Hetzel, M. Lepers, M. Liégeon, Mme Alexandra Martin, Mme Frédérique Meunier, Mme Minard, M. Neuder, M. Nury, M. Pauget, M. Portier, M. Rolland, Mme Tabarot, M. Taite, M. Thiériot et M. Tryzna

-----  
**ARTICLE 49****ÉTAT B****Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »**

null

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

| <b>Programmes</b>   | <b>+</b>   | <b>-</b>  |
|---|------------|-----------|
| Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt | 0          | 0         |
| Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation                                  | 0          | 5 777 150 |
| Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture                              | 0          | 0         |
| Allègements du coût du travail en agriculture (TODE-AG)                           | 0          | 0         |
| <b>TOTAUX</b>   | 0          | 5 777 150 |
| <b>SOLDE</b>  | -5 777 150 |           |

## EXPOSÉ SOMMAIRE

**Cet amendement s'inscrit dans la volonté du groupe Droite Républicaine de baisser la dépense publique.**

**Il propose ainsi de réduire de 5% les crédits attribués à l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES).**

Alors que nous sommes face à l'impératif de réduction de notre déficit, notre conviction est que cet effort doit porter essentiellement sur la baisse des dépenses. Malgré une dégradation continue de nos comptes publics, les financements aux opérateurs et agences de l'Etat ont connu une hausse importante ces dernières années. Entre 2021 et 2025, le financement public total apporté aux opérateurs de l'Etat a augmenté de près de 12Md€.

Aussi, nous proposons d'appliquer une réduction de 5% au budget des opérateurs et agences de l'Etat. Sans remettre en cause les missions de ces organismes, cette baisse modérée de leur budget est destinée à les inciter à réaliser un effort sur leur frais et coût de fonctionnement.

Le présent amendement propose ainsi de retirer en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) 5 777 150 euros à l'action 04 "Actions transversales" du programme 206.